

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

**Neptune annonce ses résultats pour le premier trimestre**  
***Les investissements de la phase 1 du plan d'affaires vers le cannabis est complétée***  
***et la phase 2 consistant en l'expansion de la capacité va bon train***

**Faits saillants financiers et opérationnels pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 comparativement à la période de trois mois terminée le 30 juin 2017<sup>1</sup>**

- Le 19 juin 2018, Neptune annonce la signature d'une entente pluriannuelle avec Canopy Growth pour la production de produits à base d'extraits de cannabis.
- La phase 1 du plan d'affaires est terminée : investissements de 5,0 millions de dollars pour la sécurité du site et l'équipement d'extraction à base de CO<sub>2</sub>.
- Les produits sont demeurés stables à 5,2 millions de dollars pour le présent trimestre comparativement aux produits ajustés<sup>2</sup> pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017.
- La perte nette a été de 4,1 millions de dollars, contre 1,2 million de dollars l'année précédente.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>3</sup> a été de 2,3 millions de dollars, comparativement à un BAIIA ajusté<sup>3</sup> de 0,6 million de dollars l'année précédente reflétant les investissements dans le développement du secteur cannabis.
- Position de trésorerie solide de 22,9 millions de dollars au 30 juin 2018.
- Évènement subséquent : dépôt le 9 août 2018 de deux demandes de brevets pour des processus d'extraction du cannabis révolutionnaires.

**Laval (Québec), CANADA, le 14 août 2018** – Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels pour la période de trois terminée le 30 juin 2018. Tous les montants sont en dollars canadiens.

« Au premier trimestre, nous avons poursuivi notre stratégie de croissance à court terme en vue de la commercialisation de nos activités interentreprises d'extraction de gros. Nous avons mené à bien la phase 1 de notre plan en engageant des dépenses d'investissement pour équiper nos installations de systèmes de sécurité et du matériel nécessaire à l'extraction au CO<sub>2</sub>. Nous avons également signé notre première entente d'approvisionnement pour l'extraction de produits de cannabis », a expliqué Jim Hamilton, président et chef de la direction.

« Pour la première année d'exploitation, nous prévoyons que cette entente et d'autres débouchés projetés monopoliseront plus de 80 % de la capacité d'extraction des 30 000 kg de cannabis séché. Selon nos calculs, nos activités d'exploitation devraient générer un BAIIA positif dès la première année. Nous croyons que nous en sommes aux dernières étapes du processus d'octroi de la licence étant donné que nous sommes à un stade avancé, ce qui devrait nous permettre de commencer la production vers la fin de l'exercice 2019. »

« Ce trimestre a également marqué le début de la phase 2 axée sur l'expansion de la capacité, ce qui représente un budget des dépenses en immobilisations de 4,8 millions de dollars. Cette phase devrait s'achever au deuxième trimestre de l'année civile 2019 et multipliera par plus de six fois la capacité de traitement de la phase 1 grâce à des processus d'extraction de pointe », a ajouté M. Hamilton.

<sup>1</sup> Excluant le secteur cardiovasculaire.

<sup>2</sup> Produits ajustés suivant la cession des activités de production d'huile de krill le 8 août 2017.

<sup>3</sup> Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté (perte sectorielle non conforme aux IFRS) et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

« Notre objectif pour l'exercice 2019 est encore de commercialiser nos activités d'extraction de gros et de mettre à profit nos installations de fabrication de cannabis tout en maintenant une exploitation à bas régime. À long terme, nous voulons étendre nos activités à la fabrication, à la commercialisation et à la distribution de produits mondialement distinctifs à valeur ajoutée sur les marchés licites de réglementation fédérale. Grâce à notre expertise en matière d'extraction, de purification, de formulation et de science, nous sommes bien positionnés pour devenir l'une des plus grandes entreprises de produits de santé et de mieux-être dans le secteur des produits de cannabis destinés à la consommation », a conclu M. Hamilton.

## Résultats financiers saillants

Les activités liées au cannabis ont débuté au cours de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017. Par conséquent, les résultats financiers de la période comparative ci-dessous n'incluent aucun résultat des activités liées au cannabis.

### Résultats financiers du premier trimestre

- Les produits sont demeurés stables à 5,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, contre des produits ajustés de 5,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. Les résultats trimestriels 2017 ont été ajustés pour tenir compte de la vente des activités de production de krill à Aker BioMarine le 8 août 2017.
- La perte nette a été de 4,1 millions de dollars pour le présent trimestre, contre 1,2 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> a été de 2,3 million de dollars pour le présent trimestre, comparativement à un BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 0,6 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017. La variation de 2,9 millions de dollars provient de la diminution du profit brut lié à la vente des activités de production de krill, de l'investissement dans les activités liées au cannabis et de l'augmentation des dépenses corporatives générales et administratives.

## Résultats consolidés

Sur une base consolidée, jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017, les résultats du premier trimestre terminé le 30 juin 2017 comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> de 2,1 millions de dollars et une perte nette de 2,8 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et au développement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris un montant de 2,4 millions de dollars de placements à court terme réservés, s'élevaient à 22,9 millions de dollars au 30 juin 2018.

### **Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS**

*La Société utilise deux mesures financières ajustées, le bénéfice sectoriel ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelé perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS lorsque le secteur est en situation de perte et le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelée perte d'exploitation non conforme aux IFRS lorsque la Société est en situation de perte, pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.*

<sup>1</sup> Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté (perte sectorielle non conforme aux IFRS) et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

*La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA sectoriel ajusté (ou la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS en situation de perte) et le BAIIA ajusté (ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS en situation de perte) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA sectoriel ajusté (ou de la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) et du BAIIA ajusté (ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS) de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.*

*Neptune calcule son BAIIA sectoriel ajusté (ou sa perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) en ajoutant la dépréciation et l'amortissement et la rémunération à base d'actions au bénéfice sectoriel (à la perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives. Neptune calcule son BAIIA ajusté (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières nettes, la dépréciation et l'amortissement et en soustrayant le recouvrement d'impôt sur le résultat. D'autres éléments tels que la rémunération à base d'actions et les frais légaux liés au règlement de redevances sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.*

### **Détails de l'appel conférence**

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 15 août 2018, à 8h00 (HNE) afin de commenter ses résultats du premier trimestre terminé le 30 juin 2018.

Date : Mercredi le 15 août 2018

Heure : 8h00, heure normale de l'est

Appel : 1 (877) 223-4471 (Canada et États-Unis)  
1 (647) 788-4922 (hors Canada et États-Unis)

Webdiffusion : Une webdiffusion audio en direct incluant une présentation des résultats peuvent également être accessible à :

<http://neptunecorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>

La téléconférence sera disponible pour rediffusion deux heures après notre appel et ce jusqu'au 15 septembre 2018. Les numéros de téléphone pour accéder à cette rediffusion sont le 1 (416) 621-4642 ou le 1 (800) 585-8367 (sans frais), code d'accès 7288784. Une archive du « webcast » ainsi que la présentation seront disponibles sans délais sur le site web de Neptune dans la section *Investisseurs*, sous le répertoire *Événements et Présentations*.

### **À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.**

Neptune est une société de produits de santé et de mieux-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée en matière d'extraction, de purification et de formulation de produits distinctifs scientifiquement fondés et à valeur ajoutée. Actuellement, la Société formule et fournit des solutions de nutrition clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plateforme brevetée qui peut améliorer l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour amorcer la production de produits destinés aux marchés licites du cannabis.

Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

## **Énoncés prospectifs**

*Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaines et de la législation en valeurs mobilières canadiennes. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué comprend entre autres tout renseignement ou énoncé concernant notre capacité à développer, à produire, à fournir, à promouvoir ou à générer quelque revenu découlant de la vente de produits à base de cannabis dans le marché légal du cannabis.*

*Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique Mise en garde concernant l'information prospective qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR, à [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml) et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à [www.neptunecorp.com](http://www.neptunecorp.com). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle.*

*Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.*

### **Personnes ressources**

Neptune Solutions Bien-être  
Mario Paradis  
V-P et Chef de la direction financière,  
Neptune  
1 450 687-2262, poste 236  
[m.paradis@neptunecorp.com](mailto:m.paradis@neptunecorp.com)

Relations avec les investisseurs  
(Canada)  
Pierre Boucher  
MaisonBrison  
1 514 731-0000  
[pierre@maisonbrison.com](mailto:pierre@maisonbrison.com)

Relations avec les investisseurs  
(États-Unis)  
Jody Burfening  
LHA  
1 212 838-3777  
[jburfening@lhai.com](mailto:jburfening@lhai.com)

**Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup> et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>**  
(en milliers de dollars)

**Période de trois mois terminée le 30 juin 2018**

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	5 168	–		5 168
Marge brute	1 493	–		1 493
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(87)	(1 589)		(1 676)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(959)	(496)		(1 455)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	447	(2,085)		(1 638)
Dépenses non attribuées:				
Dépenses corporatives générales et administratives			(2 397)	(2 397)
Charges financières nettes			(148)	(148)
Recouvrement d'impôt sur le résultat			83	83
Perte nette				(4 100)
<b>Calcul du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>				
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	447	(2 085)		
Ajuster:				
Amortissement et dépréciation	186	515		
Rémunération à base d'actions	–	268		
<b>BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>	<b>633</b>	<b>(1 302)</b>		
<b>Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>				
Perte nette				(4 100)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation				753
Charges financières nettes				148
Rémunération à base d'actions				1 025
Recouvrement d'impôt sur le résultat				(83)
<b>Perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>				<b>(2 257)</b>
Total des actifs <sup>3</sup>	25 227	47 384	26 063	98 674
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	2 379	–	20 486	22 865
Fonds de roulement <sup>2</sup>	3 337	(1 031)	19 645	21 951

<sup>1</sup> Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2</sup> Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

<sup>3</sup> Les actifs sectoriels du siège social à présenter incluent la participation dans Acasti.

**Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup> et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>**  
(en milliers de dollars)

**Période de trois mois terminée le 30 juin 2017**

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Siège social	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Total des produits	6 531	–	–	–	6 531
Marge brute	2 443	–	–	–	2 443
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(393)	(1 982)	–	581	(1 794)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(1 225)	(817)	–	–	(2 042)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	825	(2 799)	–	581	(1 393)
Dépenses non attribuées:					
Dépenses corporatives générales et administratives	–	–	(1 595)	–	(1 595)
Charges financières nettes	–	–	(399)	–	(399)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	–	20	–	20
Perte nette	–	–	–	–	(3 367)
<b>Calcul du BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>					
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	825	(2 799)	–	581	
Ajuster:					
Amortissement et dépréciation	734	668	–	(581)	
Rémunération à base d'actions	38	35	–	–	
<b>BAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>	<b>1 597</b>	<b>(2 096)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	
<b>Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>					
Perte nette					(3 367)
Ajuster (déduire):					
Amortissement et dépréciation					1 027
Charges financières nettes					399
Rémunération à base d'actions					397
Frais légaux liés au règlement de redevances					91
Recouvrement d'impôt sur le résultat					(20)
<b>Perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup></b>					<b>(1 473)</b>
Total des actifs	92 575	22 527	1 894	(11 883)	105 113
Trésorerie équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	3 166	7 567	1 348	–	12 081
Fonds de roulement <sup>2</sup>	16 789	5 967	39	1	22 796

<sup>1</sup> Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2</sup> Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.